

Plus de 800 répondants sur un objectif de 2 000!
La Ville de Magog invite les citoyens à répondre en grand nombre au sondage sur la vision d'aménagement du territoire

Magog, le 17 novembre 2022 – Dans le cadre de la révision de son plan d'urbanisme, la Ville de Magog poursuit la réflexion collective concernant l'aménagement de son territoire. Elle invite la population à répondre à un sondage sur le site Internet ensembledessinonsmagog.com. Les réponses obtenues guideront l'élaboration de son plan d'urbanisme dont l'adoption est prévue en 2023. Plus de 800 personnes se sont déjà prêtées à l'exercice au cours des dernières semaines. La Ville de Magog souhaite obtenir les réponses d'au moins 2 000 répondants.

Lors du sondage, les citoyennes et les citoyens sont invités à donner leur opinion concernant les enjeux suivants :

- **Milieux de vie** : quels éléments font de Magog un lieu unique?
- **Mobilité active** : comment mieux se déplacer à pied ou en vélo?
- **Logement** : comment améliorer l'offre d'habitation?
- **Centre-ville** : comment continuer de développer et de dynamiser le centre-ville?
- **Environnement** : quelles sont les priorités reliées aux enjeux rattachés aux changements climatiques?
- **Développement économique** : quels sont les leviers économiques de la ville?

Plus tôt cet automne, la Ville de Magog est allée à la rencontre des Magogoises et des Magogois dans différents lieux publics pour les inviter à répondre à ce sondage directement sur une tablette électronique. Un vélo gourmand s'est déplacé sur le territoire durant trois fins de semaine consécutives pour connaître les idées des citoyens sur le développement de leur milieu de vie. En échange de leurs idées, les participants ont pu repartir avec une crème glacée!

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, souhaite que les citoyens se sentent interpellés par cette invitation à répondre au sondage. « Le plan d'urbanisme d'une ville, c'est un guide de référence pour encadrer son développement. Il établira les lignes directrices pour plusieurs enjeux qui préoccupent les citoyens, tels que la densification, l'offre de logements abordables, le respect de l'environnement, la



protection du patrimoine bâti et naturel, l'aménagement du territoire et surtout, le développement de milieux de vie inclusifs et de qualité. Nous avons rarement l'occasion de se prêter à un tel exercice de réflexion globale. C'est le moment de nous dire de quelles façons vous souhaitez que Magog priorise l'aménagement de son territoire pour les prochaines années. »

Le sondage est disponible en ligne à l'adresse suivante :
ensembledessinonsmagog.com.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

